

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Avril 2025

Nombre de conseillers

- en exercice : 19
- votants : 17 + 2

Date de convocation : 28 Mars 2025

Date d’affichage : 28 Mars 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de NEUVY SAINT SEPULCHRE, sous la Présidence du Maire Guy GAUTRON, dûment convoqué conformément aux articles 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s’est réuni au Centre Socio Culturel (salle des élections).

Présents : BEAUFRERE Marie-Annick, CHAUMETTE Catherine, CHAUVAT Jean-Marc, LAZARD Gérard. ASSIMON Pascale, AUBARD Floriane, BINET Patrick, BOFFEL Jean-Marie, CHAUVAT Delphine, DENORMANDIE Frédéric, HUARD Claudia, MASTIL Colette, MATHEY Jean-Luc, PLANTUREUX Cécile, ROCHOUX Françoise, ROUTET Philippe.

Absents ayant donnés pouvoir :

TOUCHES Jacqueline donne pouvoir à DENORMANDIE Frédéric
DUTRAIT David donne pouvoir à CHAUVAT Delphine

Secrétaire de séance : Catherine CHAUMETTE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 6 Mars 2025
- Vote du Compte Financier Unique 2024 (budget principal et budgets annexes)
- Vote des taxes directes locales 2025
- Subventions aux associations 2025
- Affectation des résultats 2024 (budget principal et budgets annexes)
- Vote du budget 2025 (budget principal et budgets annexes)
- Fongibilité des crédits
- Tarification du Chauffage Bois
- Demande de subvention pour étude Place Henri de Latouche
- Dons de documents aux bibliothèques du réseau départemental de lecture publique
- Personnel : Contractuel et Titulaire
- Périmètre Délimité des Abords Mouhers / Neuvy Saint-Sépulchre (Maison de Maître et Moulin d’Archy
- Comptes-rendus sur décisions prises

Madame Catherine CHAUMETTE est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 6 Mars 2025 est approuvé à l’unanimité.

